



Déclaration CAPN d'accès à la classe exceptionnelle et à l'échelon spécial des CPE de la 29ème base le 18 juin 2019.

Nous voilà réunis en CAPN pour examiner les tableaux d'avancement des CPE de la 29ème base à la classe exceptionnelle et à l'échelon spécial.

Il a fallu 30 ans à la hors-classe pour devenir un véritable débouché de carrière pour tous. Combien d'années faudra-t-il à la classe exceptionnelle pour devenir elle aussi une réelle perspective de carrière ? Ce grade reste pour l'instant un rêve inaccessible pour la grande majorité des CPE. Concernant la 29ème base, l'administration n'a tenu aucun compte des observations et des demandes que nous avons portées lors des campagnes 2017 et 2018. Le contingent accordé de 12 promotions au vivier 1 pour 3 promouvables seulement conduit à la perte de 9 promotions pendant que 2 seulement sont dévolues aux 41 promouvables du vivier 2. On frise le ridicule ! Dans la 29ème base, comme dans toutes les académies, de nombreux collègues ont exercé leurs fonctions avec beaucoup d'abnégation tout au long de leur carrière et sont au dernier échelon de la hors classe depuis plusieurs années. Ils n'ont pas démerité même s'ils n'ont pas exercé en éducation prioritaire, même s'ils n'ont pas été cooptés pendant 8 ans pour assurer la fonction de tuteur ou de formateur, mais partiront pourtant à la retraite privés d'une promotion méritée, pendant que d'autres y accèdent très jeunes et vont en bénéficier pendant 20 ans ! Les collègues restés sur la touche sont d'autant plus amers que la voie unique pour l'amélioration de leur situation financière est aujourd'hui la promotion puisque leurs salaires sont gelés et que leur pouvoir d'achat ne cesse de baisser.

La prétendue « promotion au mérite » qui inspire le mode d'accès à la classe exceptionnelle montre ici toute sa vacuité quand d'un côté, il y a plus de promotions à distribuer que de personnels éligibles, et que de l'autre, il y a beaucoup d'éligibles et très peu d'élus. Parmi les premiers il n'est donc pas nécessaire d'être « méritant » alors que parmi les seconds il est clair que tous les méritants ne pourront pas être récompensés ...

Mais la duperie que représente pour nous la création de ce nouveau grade paraîtrait aujourd'hui presque anecdotique face à la casse du service public d'éducation qui se confirme, et plus largement la casse de la Fonction publique.

Tous les éléments qui apportent des garanties aux personnels, et donc aux usagers du service public, contre l'arbitraire et l'opacité en matière administrative, contre les passe-droits qui sont leur corollaire, sont attaqués. Ainsi, les dispositions prévues sur

les Commissions Administratives Paritaires et leur rôle sont-elles emblématiques. Le paritarisme est gravement attaqué pour laisser libre cours au management local, pour donner aux chefs de service locaux les prérogatives de recrutement, mutation, avancement, promotion et même sanction disciplinaire, avec la nouvelle suspension sans traitement de trois jours. Le paritarisme, c'est la concrétisation de la démocratie sociale au sein de l'État, dans une République qui, de par sa constitution, se veut sociale. On n'attaque pas impunément la démocratie sociale sans conséquence pour la démocratie elle-même !

La situation dans les établissements devient intenable, en particulier dans les collèges où la hausse démographique n'est pas prise en compte. Le discours démagogique sur la liberté de choix et la disparition des filières qui auraient guidé les réformes des lycées et du bac cache mal les difficultés concrètes dans leur mise en œuvre et le projet politique qui les sous-tend. Les inégalités dans l'accès aux savoirs et l'orientation vont se creuser davantage, allant dans le sens inverse de notre mission de service public. Depuis deux ans, nous essayons de dialoguer, d'amender ces réformes, de négocier. Mais notre ministre nous ignore, refuse de nous entendre, nous méprise, faisant montre d'un autoritarisme sans précédent. Dans une institution dont l'objet est la formation du libre arbitre et l'émancipation des jeunes, cela semble pour le moins paradoxal !

C'est ce qui a amené hier les personnels à user dans une large unité et de manière tout à fait inédite, de l'arme de la grève à l'ouverture des épreuves du baccalauréat. Cette situation de blocage, dont le gouvernement porte l'entière responsabilité, ne saurait perdurer sans altérer gravement les relations sociales dans un service public auquel nous sommes profondément attachés. Le ministre doit maintenant en finir avec son entêtement, entendre les personnels et ouvrir sans tarder des discussions sur les « sujets qui fâchent » la communauté scolaire depuis de longs mois.